

POLICE DES ROUTES

Restriction de circulation

Commune d'Ecublens – Avenue du Tir Fédéral

RC 82 B-P Crissier – Saint-Sulpice

Pour permettre la pose de revêtement bitumineux (couche de liaison), le tronçon de la Route Cantonale N° 82 B-P, compris entre le carrefour du Chemin de La Raye et le Giratoire de La dent d'Oche sera interdit à toutes circulation

Du mardi 13 août 2019 dès 05h00 au jeudi 15 août 2019 à 05h00

Une signalisation de déviation sera mise en place Rue du Villars – Route Neuve – Renges – Route de Vallaire – Saint-Sulpice dans les deux sens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation de déviation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence ; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Direction générale de
La mobilité et des routes
DGMR – Division entretien**

FAO :

Mardi 6 août 2019

Avis :

Communes de, Ecublens – Chavannes-près-Renens – Saint-Sulpice

Gendarmerie, CET-Blécherette – Renens

Polouest

TL, Lausanne – MBC - Morges

Région Centre, Lausanne

ECA, Pully – SDIS

Transports spéciaux – Manifestations

Urgences-Santé – Police-Viasuisse